

22, v'la les cycles !

Opération organisée par Droit au vélo Nouvelle-Calédonie
le 22 septembre 2020 sur la presqu'île de Nouville



Contexte de l'évènement

Du 16 au 22 Septembre se déroule la semaine européenne de la mobilité. En Nouvelle-Calédonie, un certain nombre d'acteurs se mobilisent à cette occasion dans le but d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche éco-citoyenne pérenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière : transports publics, covoiturage, autopartage, vélo.

Cette année, la semaine de la mobilité vise à promouvoir « **une mobilité zéro-émission pour tous** » dans un contexte **d'urgence climatique** reconnu en décembre 2019 par un vœu du Congrès de Nouvelle-Calédonie. Le 22 septembre, c'est également la « **journée mondiale sans voitures** » et le « **forum santé et handicap** » organisé par l'Université de Nouvelle-Calédonie.

Description de l'évènement

Ce contexte constitue l'occasion pour Droit au vélo Nouvelle-Calédonie de placer le vélo sur le devant de la scène en tant que **mode de déplacement zéro émission et bon pour la santé**. Ainsi, lors de la journée du 22 septembre 2020, Droit au vélo NC proposera **un itinéraire cyclable sécurisé** le long de l'avenue James Cook, entre le quai Ferry et l'Université.

A ce stade, deux options sont à l'étude :

- 1/ Matérialisation et sécurisation de l'itinéraire cyclable par les adhérents de Droit au vélo NC et leurs partenaires sur la tranche 6h45-7h45 du quai Ferry jusqu'à l'Université.
- 2/ Mise en place d'un balisage par les services de voirie (en discussion) sur toute la journée du 22, voire au-delà.

Le point culminant de cet événement se déroulera entre 6h45 et 7h45, heure de plus grande fréquentation de l'avenue James Cook. La presse sera invitée et nous reparlerons du projet de piste cyclable de Nouville, demandé depuis plusieurs années à la fois par les étudiants (pétition 2017), par l'Université (courrier 2018) et par l'association Droit au vélo NC (depuis 2014).

La soirée du 22/9 sera également dédiée au vélo avec la projection du film documentaire « Why we cycle » à 17h30 à l'Université de Nouvelle-Calédonie (amphi 250). Ce film documentaire (2017 ; 57mn) présente les effets positifs du vélo sur la société hollandaise, les relations humaines, la santé et le bien-être des citoyens. Projection suivie d'un débat en présence de l'association « Droit au vélo NC » et des représentants des collectivités locales.

Un appel à se mobiliser

Lors de la journée du 22/9, étudiants, lycéens, professeurs, employés et tous ceux qui empruntent cet axe routier de Nouville sont invités à laisser la voiture au garage lors de cette « journée mondiale sans voitures » et à profiter des conditions sécurisées mises en place pour utiliser leurs vélos.

Droit au vélo Nouvelle-Calédonie invite premièrement les établissements d'enseignement situés sur la presqu'île de Nouville à communiquer sur cet événement auprès de leurs équipes pédagogiques et de leurs élèves et à se mobiliser en organisant par exemple des « cyclobus » ce jour-là. Sont également invités à soutenir cette initiative les autres organismes et entreprises présentes sur la presqu'île (Sénat coutumier, Port Autonome, CMA, clinique,...), les acteurs du monde du cyclisme (comités et clubs de cyclismes, ...) et autres acteurs intéressés (office du tourisme, association témoignage d'un passé, Mouvement Intergénérationnel pour l'Avenir, etc.).

Toutes les institutions, organismes et entreprises participant à cet événement seront invités à co-signer une demande de réalisation de cette piste cyclable.

Contact : droitauvelo.nc@gmail.com – tel : 98.80.18